



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Section départementale de l'Isère

La Cour des comptes prétend faire passer l'école publique : « d'une logique d'offre à une logique de demande » !

La Cour des comptes vient de publier le mercredi 12 mai un rapport sur l'éducation nationale.

La Cour des comptes est présidée par le député **Didier Migaud**, le « père de la LOLF ».

Il déplore que l'Education nationale refuse de passer de la dotation horaire dans l'allocation des moyens à une dotation en euros.

Il souligne que ce rapport s'inscrit dans le cadre de la nouvelle mission d'évaluation des politiques publiques confiée à la cour des comptes par la modification de la constitution de 2008.

Bref, il s'agit d'un rapport RGPP. Rien n'échappe à la vigilance du rapport qui déplore un recul depuis 2007 dans l'évaluation du système éducatif et en condamne l'absence de « gestion par la performance ».

Pour la Cour des comptes, toutes les réformes engagées depuis des années taillant dans les budgets, fermant les postes par milliers, piétinant les statuts, réduisant les horaires et les programmes, regroupant les établissements, les classes et les écoles, tout cela n'est pas assez car : « il faut passer d'une logique d'offre à une logique de demande ».

Tout est clair : ce rapport est le discours de la méthode de la privatisation de l'école, de sa destruction comme école publique nationale et de la mise en pièce des statuts de tous les personnels de l'Education nationale.

Il se conclut par 13 recommandations qui vont de « la nécessité de privilégier l'attribution de moyens différenciés par établissement » à la gestion de ces moyens par chaque école ou établissement dans un cadre autonome. Ce serait la mort de l'école publique.

On notera la réaction du ministère de l'Education nationale qui regrette que ce rapport ne salue pas les réformes du ministère allant dans son sens : décrets Darcos contre l'école élémentaire, réforme du lycée, mastérisation du recrutement et de la formation des maîtres.

Pour Force Ouvrière, toutes les mesures et recommandations du rapport de la Cour des comptes sont en réalité en cours d'application contre les établissements, contre les personnels, contre les élèves.

La RGPP et le rapport de la Cour des comptes sont faits pour donner des signes positifs aux marchés tout comme la contre réforme annoncée des retraites que les salariés du public comme du privé veulent bloquer.

Voilà pourquoi FO appelle le 15 juin à la grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris pour le maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein, contre l'allongement de la durée de cotisation, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires de l'Etat (montant de la pension des fonctionnaires de 75% du salaire des 6 derniers mois d'activité). Pour le gouvernement la « réforme » des retraites est la mère de toutes les réformes. La bloquer, c'est pouvoir arrêter toutes les autres !

Montreuil, le 17 mai 2010